

Le Président du Conseil d'Administration

Abidjan, le 23 mars 2012

Nos réf. : GH/GP/07/DGA-SG

**Objet : Assemblée Générale Ordinaire  
du mercredi 9 mai 2012**

Madame, Monsieur,

Par application des articles 28 et suivants des statuts de la "SOCIETE DE DISTRIBUTION D'EAU DE LA COTE D'IVOIRE" (SODECI) et selon décision prise par le Conseil d'Administration dans sa séance du 6 mars 2012, nous avons l'honneur de venir par la présente lettre, vous convoquer à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra **au Palais des Congrès de l'Hôtel Ivoire**,

**LE MERCREDI 9 MAI 2012 A 16 HEURES.**

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration et Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2011 ;
- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2011 – quitus aux Administrateurs ;
- Approbation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions réglementées ;
- Affectation et répartition du résultat ;
- Ratification du renouvellement des mandats de trois Administrateurs et de la cooptation de deux Administrateurs ;
- Renouvellement des mandats d'un Commissaire aux comptes et de son suppléant ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Les projets de résolutions soumis à cette Assemblée sont annexés à la présente. Tous les autres documents prévus par la Loi seront déposés au Siège Social, 1, Avenue Christiani à Abidjan et à Paris, Challenger, Atrium 1 Sud Est, 1, avenue Eugène Freyssinet, 78064 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex et tenus à la disposition des actionnaires, quinze jours avant la réunion. Vous pourrez consulter les documents et en prendre copie à vos frais.

En cas d'empêchement de votre part, nous vous demandons de bien vouloir vous faire valablement représenter au moyen du pouvoir ci-inclus, que nous vous prions de signer comme indiqué et de nous retourner dès que possible, étant entendu que ce pouvoir ne serait utilisé que si vous n'étiez pas présent à l'ouverture de la séance.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments distingués.

 **Le Président du Conseil d'Administration**

  
**AHOUNE Firmin**